

# 2024-2026

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS VOUS ACCOMPAGNE

POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES



ADAPTATION  
ACCESSIBILITÉ



RÉHABILITATION  
TRAVAUX LOURDS

RENSEIGNEZ-VOUS  
AUPRÈS DE  
L'OPÉRATEUR :

**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
CANTAL

Avec le soutien de :



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

04 71 48 32 00

[www.carlades.fr](http://www.carlades.fr) et [www.cantal.soliha.fr](http://www.cantal.soliha.fr)

## UN PROGRAMME D'AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

### POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS, LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET LES INVESTISSEURS

#### Les aides de l'OPAH ont pour objectif d'accompagner :

##### • La rénovation énergétique durable et performante

Ex : Propriétaire occupant très modeste effectuant des travaux de rénovation énergétique globale sur une maison énergivore (classe G) : une aide maximale de l'Anah de 63 000€ sur 77 000€ de travaux TTC, soit seulement 18% de reste à charge !

##### • L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Ex : Adaptation d'une salle de bain à la perte d'autonomie et pose de volets roulants pour un couple de retraités très modestes : 70% d'aides de l'Anah sur 16500€ de travaux TTC, soit 6000€ de reste à charge !

##### • La réhabilitation des logements dégradés occupés ou vacants

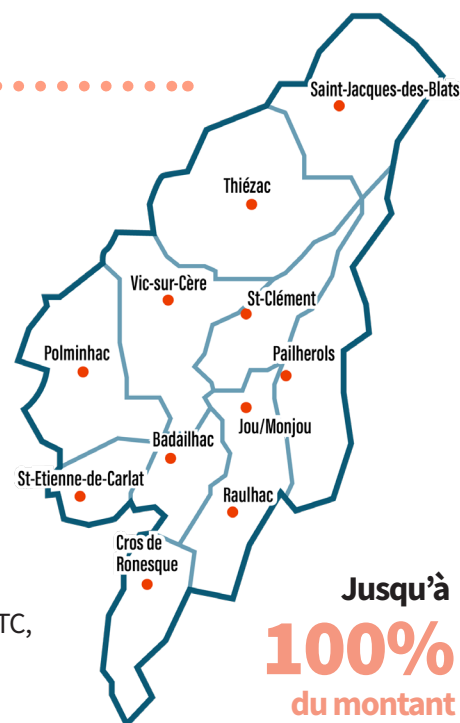
Ex : Propriétaire bailleur rénovant une maison vacante en centre-bourg de Vic-sur-Cère pour une remise en location à l'année : jusqu'à 38 500€ d'aides cumulées sur 88 000€ de travaux maximum soit 56% de reste à charge !

##### • La production d'une offre locative abordable de qualité

##### • La revitalisation des centres-bourgs

\*Selon le projet retenu par le propriétaire occupant et ses conditions de revenus.

 **Financements complémentaires**  
Caisses de retraites, Eco-PTZ...







Jusqu'à  
**100%**  
du montant  
des travaux  
financés !\*

La Communauté de communes et les communes de Vic-sur-Cère, Polminhac et Thiézac apportent des aides complémentaires pour les rénovations de logements très dégradés !

## UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
CANTAL

Un opérateur missionné par la Communauté de communes pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches tout au long de votre projet.

-  **1** Information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des porteurs de projets.
-  **2** Selon le projet du propriétaire, visite du logement ou de l'immeuble par un technicien.
-  **3** Si le projet est éligible, aide à la définition du programme de travaux et du plan de financement optimisé dans le cadre de l'OPAH et/ou auprès d'autres financeurs.
-  **4** Constitution et dépôt des dossiers administratifs et des demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération jusqu'au solde du dossier.

### Pour + d'informations :

SOLIHA Cantal - 9 Rue Aristide Briand 15000 Aurillac  
04 71 48 32 00 / cantal@solihha.fr et www.cantal.solihha.fr  
**Permanences à Vic-sur-Cère (3<sup>ème</sup> jeudi)  
et Raulhac (4<sup>ème</sup> vendredi) sur rendez-vous**

